

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



## VOEUX



Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des voeux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.

## ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2022/2023

Voir en pages intérieures les modalités.

Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs

## ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2022/2023



La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2022/2023 de la Coupe de France (seniors libres).

Les nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

**Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).**

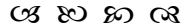
La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2022 (dernier délai)**.

Droit d'engagement : 52 €uros

# COMITE de DIRECTION

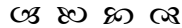
## **REUNION COMITE DE DIRECTION**

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Lundi 30 Mai 2022 à 18 H 00 au siège du District.



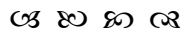
## **ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON**

Elle aura lieu le Vendredi 24 Juin 2022 à 19 heures à Châtillon sur Chalaronne.



## **VOEUX**

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des voeux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.



## **ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2022/2023**

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin 2022.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football 26, rue du Loup 01440 VIRIAT.

### **Rappels :**

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

\* \* \* \*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du district de l'Ain de Football

## POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LAuRAFoot

### ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2022

#### DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 Mai 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.  
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de licencié : .....

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

• Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

. D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,

. D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à ..... le .....

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

## Comité de Direction du 3 Mai 2022

**Présents** : ABBEY Jean Marie, BENOIT Pierre, BERNARD Alain, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEAO Lydia, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid.

**Assistent** : TEPPE Esther (Responsable administrative), CICCHILLITTI Fabien (CTD PPF).

**Excusés** : AMPRINO Jean Jacques, BOSSET Régis, GUTIERREZ Raul, NAEGELLEN Philippe.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 40 en présentant ses sincères condoléances à :

- la famille et à ses proches suite au décès de M. Alain MAZUYER du club de Bresse Foot 01.
- la famille et à ses proches suite au décès de M. Jean Pierre GONOD, ancien dirigeant du club de Bressans FC.

### [Approbation du compte rendu du comité de direction du 4 Avril 2022](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### [Approbation du compte rendu du Bureau du 12 Avril 2022](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### [Réunion de bureau électronique du 27 Avril 2022](#)

Suite à l'information du COMEX concernant la fin des championnats et report des rencontres (COVID), les membres du bureau ont décidé à l'unanimité de suspendre pour les 3 dernières journées des championnats départementaux, la possibilité de reporter une rencontre pour un motif sanitaire, et ce même pour les phases finales et d'accession.

L'équipe qui ne pourrait se présenter sur le terrain à la date prévue au calendrier aurait match perdu, la victoire revenant à l'équipe adverse.

Les clubs ainsi que leurs présidents ont été informés de cette décision par mail le 28 avril 2022.

### [Projets de fusion](#)

2 dossiers reçus dans le délai imparti :

- 1 dossier de fusion-crétion avec les clubs d'Izernore et de Nurieux.

Avis favorable comité de direction.

Le club se nommera AS Izernore Nurieux Volognat sous réserve de validation par la ligue.

- 1 dossier de fusion-crétion avec les clubs de Bellegarde CO et Valserine FC.

Avis favorable du comité de direction.

Le club se nommera Valserhône sous réserve de validation par la ligue.

### [Groupement de clubs](#)

Demande de création d'un groupement féminin entre les clubs de Belleville et Foot 3 Rivières.

Le Comité de Direction valide cette demande à la condition que toutes les équipes évoluent dans les championnats du District de l'Ain.

### Création de club

Le Centre Culturel Franco Turc souhaite créer une section Foot.  
Joël MALIN et Maurice DELIANCE ont rencontré les dirigeants.  
Cette équipe jouerait aux Vennes à Bourg avec l'accord de la Mairie.  
En attente d'un justificatif.

### Opération « bénévole du mois » pour la saison 2021/2022

Septembre 2021 : AYAT Sébastien (St Denis Ambutrix)  
Octobre 2021 : REYMOND Jérôme (Artemare)  
Novembre 2021 : BALLONAD Jean Luc (Veyle Saône)  
Décembre 2021 : HAIE Jonathan (Vaux en Bugey)  
Janvier 2022 : VIOLLET Sonia (Leyment)  
Février 2022 : COMTET Florent (Attignat)  
Mars 2022 : MORAND Bruno (Marboz)  
Avril 2022 : PETIT Alain (Viriat)

### Candidature « délégué de Ligue »

En vue de la préparation de la nouvelle saison, la Commission Régionale des Délégations a demandé de désigner un(e) candidat(e) délégué(e) pour officier au niveau des différents championnats régionaux.

Le Comité de Direction propose M. MARTIN Jean Claude.

### Certificat de formateur (formation des dirigeants)

A ce jour, seul Joël MALIN possède ce certificat.  
Celui-ci est indispensable pour dispenser des formations.  
Lydia LEAO et Jean Marie ABBEY sont candidats.

### Observatoire des comportements

Une visio-conférence est programmée le 6 mai 2022 à destination des personnes en charge de l'enregistrement et l'utilisation des données.

Alain JOSSERAND et Jean Marie ABBEY assisteront à cette réunion.

Une présentation sera faite lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

### Déploiement de l'outil BI

Il s'agit d'un outil de reporting permettant de mettre en forme les données (principalement extraites de Foot 2000) pour avoir des tableaux de bord que l'on peut actualiser en temps réel.

Les accès seront demandés pour Myriam DEBOURG, Esther TEPPE et Joël MALIN.

### Processus de passage de commande de la dotation NIKE

Une visio-conférence est prévue les 9 ou 16 Mai prochain concernant le nouveau processus de passage de commande.

Esther TEPPE suivra celle du 16 mai.

### Intégration de bénévoles

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat. La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception. Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle)

fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente. Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration d'un nouveau membre pour intégrer la commission des délégués : MORET Thierry.

Tuteur : Patrick PITARD.

### Finales des Coupes de l'Ain

Elles auront lieu le Samedi 4 Juin 2022 à MARBOZ.

Seront présents : Lydia LEAO, Pierre BENOIT, Vincent JACUZZI, Alain JOSSERAND, Patrick PITARD et voir avec l'Amicale des Anciens.

Le partenaire Europe Garage présentera des voitures.

Gestion du matériel (dont l'arche et les kakémonos) : Philippe NAEGELLEN.

30 invitations seront transmises aux clubs qualifiés et 10 au club de Marboz.

Le prix d'entrée est fixé à 5 €uros. Les cartes d'ayant droit, arbitre, éducateur, etc..... ne seront pas valables.

Il est décidé que 12 arbitres et 4 délégués seront désignés.

Les clubs recevant devront emmener leur tablette.

### Challenge U11

Il aura lieu le Samedi 11 Juin 2022 à Chalamont.

38 équipes sont inscrites représentant 20 cantons (sur 23).

Les membres non-inscrits à ce jour et souhaitant être présents doivent prendre contact avec Jean Marie BRESSOUX.

### Assemblée générale du District

Elle aura lieu le Vendredi 24 Juin 2022 à Châtillon sur Chalaronne à 19 heures (appel des clubs à 18 H 30).

Seront invités : Franck RIGON (président du CDOS), Hélène CEDILEAU (Conseil départemental), Pascal PARENT (président LAuRAFoot), Patrick MATHIAS (maire de Châtillon sur Chalaronne).

Aucun vœu reçu à ce jour.

Les rapports d'activités des commissions devront parvenir au secrétariat au plus tard pour le 6 Juin 2022.

### VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'assemblée générale qui se tiendra à CHATILLON SUR CHALARONNE le Vendredi 24 Juin 2022, devront les transmettre au siège du District pour le Mercredi 25 Mai 2022 inclus, date de la poste faisant foi.

### **ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2022/2023**

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin 2022.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2022 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football 26, rue du Loup 01440 VIRIAT.

### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin pluri-nominal majoritaire à deux tours.

### Anniversaires de clubs

La Fédération décernant une plaque qu'à partir du 50<sup>ème</sup> anniversaire des clubs, le Comité de Direction décide à la majorité (1 contre) d'offrir une plaque aux clubs fêtant leurs 40 ans.

- Dortan le 11/06/22 (début à 14 heures – discours à 18 heures) (50 ans)  
Présence de Jacques MAIRE
- Chaveyriat le 18/06/22 (51 ans)  
Présence de Jacques CONTET, Maurice DELIANCE et Lydia LEAO (à confirmer)
- Attignat le 9/07/22 (40 ans)  
Présence de Joël MALIN et Vincent JACUZZI.

### Informations diverses du Président

#### **Match FBBP 01 / ANNECY du 6/05/22 au stade Gérard Houillier à Décines Charpieu.**

Aucun membre de disponible pour assister à la rencontre.

### Journal Le Progrès

Suite à la nomination d'une nouvelle directrice, un rendez-vous sera demandé.

### Etat des licences

A ce jour, le District de l'Ain enregistre 19.077 licences.

A noter que les enregistrements ont été arrêtés au 30 avril 2022.

### Décision de la LAuRAFoot

Afin d'essayer d'endiguer les incivilités, la Ligue a décidé de doubler les sanctions à partir de l'article 13.2 du Barème de référence. Application immédiate.

Le Comité de Direction prendra une décision lors de sa prochaine réunion.

### Action de la Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité

Au vu du climat actuel et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF), la Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité (CRPMS) décide que chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, à compter du weekend des 7 et 8 mai, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Cette disposition sera en vigueur jusqu'à la fin de saison dans toutes les compétitions régionales.

### Soirée des commissions

Elle aura lieu le Vendredi 20 Mai 2022. Organisation et invitations en cours.

### Réunion ANPDF à Nîmes

Les autres Districts rencontrent aussi des faits de violence et de discipline.

### **Journée des Bénévoles 2022**

Suite à des désistements de dernières minutes, les 9 candidats retenus sont :

Chef de délégation : PITARD Patrick

GONOD Gilles d'Essor Bresse Saône

MORAND Bruno de Marboz

PONCET Thierry de Bresse Foot 01

MATHIEU Jérôme de Nurieux

REVEL Franck d'Hautecourt

FOURNIER BERGERO Gilles de Bresse Dombes

PECHOUX Sandra de Bresse Foot 01

GAILLARD Colette du Comité de Direction

VERNAY Patrick, membre de la Commission des Règlements

### **Tour des commissions**

#### **Commission Féminine (V. JACUZZI)**

Afin de faire évoluer le foot féminin et la création d'un championnat seniors à 11, mise en place d'un groupe de travail avec des clubs féminins.

Si il y a suffisamment d'équipes, accession en ligue pour les clubs de la poule A. La poule B restera sous la formule loisir avec 1 match toutes les 2 semaines.

Il participera à une visio-conférence avec la Commission Régionale Féminine concernant la mise en place d'un championnat interdistricts U18.

#### **Commission Sportive (J. CONTET)**

Quelques matchs arrêtés.

Concernant les 2 dernières journées, il sera fait application de l'article 30 des règlements du District à savoir que les 2 dernières se joueront le même jour et à la même heure selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

Les clubs concernés ayant demandé des modifications seront avertis.

La LAuRAFoot ayant dévoilé son calendrier sportif 2022/2023, celui du District sera établi en fonction de ce dernier.

#### **Commission Foot Réduit (P. CHENE)**

1 calendrier a été établi et sera validé lors de la prochaine réunion de l'ETD.

Le 22 avril 2022 a eu lieu AIN DEFIS FOOT U11 au stade Marcel Verchère à Bourg. Revoir le FBBP 01 afin de mettre point les différentes actions menées avec le club.

Le 23 Avril 2022 a eu lieu la finale départementale du Festival U13. Des incompréhensions dans le règlement par les clubs. Interpeler la LFA sur le fait que les règlements diffèrent avec ceux appliqués en Ligue régionale.

Réception d'un mail du gestionnaire des installations sportives d'Hauteville demandant à ne pas programmer de rencontres de Décembre à Avril. Joël MALIN répondra.

#### **Commission Labels (P. CHENE)**

Les membres du comité de direction entérinent ces propositions à l'unanimité :

##### **- Label Jeunes FFF**

Excellence : Montréal, Veyle Saône.

Espoir : Bresse Foot 01, Centre Dombes, Bressans FC, Valserhône FC.



### **- Label Ecole Féminine de Football FFF**

Label bronze : Thoissey, Bresse Foot 01, Montréal, Bressans FC, Valserhône FC.

Label argent : Essor Bresse Saône, Misérieux Trévoux,

### **Commission Technique (F. CICCHILLITTI)**

Formation éducateurs : environ 60 éducateurs de formés sur les vacances de Pâques.

PPF filles : bonne tenue des U14 aux interdistricts du samedi 30 avril (2 défaites – 1 nul – 1 victoire)

A noter que la gardienne U15 du club de MONTREAL Ceylin YILMAZ rentre au Pôle Espoir Féminin de LYON.

PPF garçons : Bonne tenue des U14 aux interdistricts du 21 Avril (1 défaite – 1 nul – 1 victoire)

1 joueur a signé avec un club pro et 2 sont en attente.

Pôle espoir : 2 joueurs sont encore en course pour le recrutement et participeront au stage probatoire en Mai.

### **Commission FAFA (A. JOSSERAND)**

5 dossiers terminés et ne pouvant plus être modifiés.

3 dossiers en attente (FBBP 01, Mionnay et Loyettes).

FAFA Emploi : 6 demandes dont 2 de saisies (Lagnieu et Bresse Foot).

Prochaine réunion le 10 Mai 2022 à 9 H 30.

### **Commission Communication (P. BENOIT)**

Le site continue son évolution avec la création d'un onglet « Aides aux clubs ».

La 5<sup>ème</sup> édition de Petit Filet sera éditée au 15 Mai 2022.

### **Commission d'Appel (J. MAIRE)**

2 auditions en cours.

### **Commission de l'Arbitrage (R. JARJAVAL)**

La modification de la grille des indemnités sera présentée à la prochaine réunion du Comité de Direction.

La Commission regrette les incidents survenus ce week end.

### **Commission de Discipline (C. GAILLARD)**

7 auditions de prévues à ce jour.

### **Trésorerie (JM ABBEY)**

Préparation du budget prévisionnel 2022/2023 qui sera présenté à l'AG du 24 Juin 2022.

Pas de dérive par rapport à celui de cette saison 2021/2022.

### **Prochaine réunion du Comité de Direction**

Lundi 30 Mai 2022 à 18 heures

Heure de fin de réunion : 21 H 50

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 17.05.2022

### COURRIERS ARBITRES

- DAOUARA Ghazi : courrier pris en compte.
- SALMI Nordine : indisponibilité médicale du 13.05 au 03.06.2022.
- BENAFOUTI Fouzy : courrier reçu.
- GOUTTEFANGES Romain : attestation professionnelle pour absence le 26.05.2022.
- VAUDON Antony : changement d'adresse postale.
- DESMONTS Arnaud : justificatif d'absence pour le match du 08.05.2022.
- POULENARD Matthieu : en attente de justificatif.

### COURRIERS CLUBS

- CENTRE DOMBES FOOTBALL : demande d'un arbitre officiel en U 18 D3 Poule C BOURG F O / CENTRE DOMBES 1 du 21.05.2022. Réponse faite.
- GUEREINS GENOUILLEUX : demande d'un arbitre officiel. Réponse sera faite.

La commission souhaite un prompt rétablissement au fils de son collègue JANODY Thierry.

La commission remercie chaleureusement Bruno GRUARD qui met un terme à sa carrière après avoir fait partie de la CDA et avoir officié en tant qu'observateur.

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

## Réunion du 17 Mai 2022

Présents : MM. DELIANCE, PELLET, VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ.

Excusé : M. BACONNET.

### Courrier :

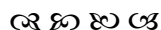
- BALAN FC : concernant un match du 7 mai 2022 contre Bourg Sud 3. Réponse faite par courriel.
- GRIEGES PV : concernant le classement de la poule D en D4.
- TATLI Ramazan (arbitre) : concernant le match Portes de l'Ain / Belley CS 1 du 8/05/2022.
- CORMORANCHE : réclamation contre Bords de Veyle sur qualification d'un joueur pour le match du 15/05/22 en D3 poule C.
- KREUTNER Mickaël (arbitre) : pour remboursement de frais de déplacement.
- MISERIEUX TREVoux : à propos de la tenue de la feuille de match.

### **Rappel !**

- *Lorsqu'une réserve est notifiée sur une FMI (réserve d'avant match et d'après match), elle doit être confirmée par le club sous 48 heures par mail ou courrier envoyé au District.*
  - *La formulation d'une réserve ne doit pas citer un article (article 22.2 par exemple) mais doit être impérativement motivée.*
- Si ces 2 conditions ne sont pas remplies, la réserve ne sera pas prise en compte.*

### **RAPPEL !**

**Tout nom figurant sur la feuille de match doit être titulaire d'une licence de la saison sportive en cours.**



### **Dossier n° 212 – ADDITIF**

#### **Match n° 23551521 : Bourg Fo 1/Ambérieu FC 1 – Seniors D1 – du 8/05/2022**

Suite au forfait du club d'Ambérieu FC 1, forfait déclaré trop tardivement, le club d'Ambérieu FC est tenu de rembourser les frais de déplacements (article 23.2.1.4) de :

- Jean Luc BLANC : 24 €uros
- Mickaël KREUTNER : 24 €uros

Sommes portées au débit du compte club d'Ambérieu FC.

Pour M. François PELLET, délégué officiel de ce match, le remboursement de ses frais est imputé au District soit 44 €uros.

### **Dossier n° 213**

**Match n° 24379705 : match Marboz 2 / Bourg FO 1 – U15 D4 poule K – du 15/05/2022**

Courrier de Marboz : 1<sup>er</sup> forfait.

Score :

Marboz 2 : 0 but / - 1 point

Bourg FO 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Marboz est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 214**

**Match n° 24379149 : match Nantua 1 / Dortan 1 – U18 D4 poule G – du 14/05/2022**

Courrier de Dortan : 1<sup>er</sup> forfait.

Score :

Nantua 1 : 3 buts / 3 points

Dortan 1 : 0 but / -1 point

Le club de Dortan est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 215**

**Match n° 24379457 : match Valserhône 2 / St Martin du Mont 1 – U15 D2 poule C – du 15/05/2022**

Courrier de Valserhône : 1<sup>er</sup> forfait.

Score :

Valserhône 2 : 0 but / -1 point

St Martin du Mont 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Valserhône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 216**

**Match n° 24379519 : match Arbent 1 / Bord de Veyle 1 – U15 D3 poule E – du 15/05/2022**

Courrier de Bord de Veyle : 1<sup>er</sup> forfait.

Score :

Arbent 1 : 3 buts / 3 points

Bord de Veyle 1 : 0 but / -1 point

Le club de Bord de Veyle est redevable de la somme de 20 €uros au District.

### **Dossier n° 217**

**Match n° 23557138 : match Plaine Tonique 2 / Dombes Bresse 2 – seniors D3 poule B – du 8/05/2022**

Réserve d'avant match de l'équipe de Plaine Tonique 2 contre l'équipe de Dombes Bresse 2 portant sur les équipiers premiers de Dombes Bresse 2.

Réserve d'avant recevable.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Dombes Bresse 2 comptait :

- 1 seul joueur ayant plus de 12 matchs disputés en équipe supérieure

- 3 joueurs ayant plus de 7 matchs disputés en équipe supérieure

Par conséquent, la Commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Plaine Tonique est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

### **Dossier n° 218**

**Match n° 24483053 : match Bourg Sud 5 / Côtière MV 5 – Coupe Vétérans Morandas – du 15/04/2022**

Réserve d'après match de l'équipe de Côtière MV 5 sur la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Bourg Sud 5.

Il est à noter que l'article 33 des règlements généraux du District précise que pour les compétitions vétérans, la FMI n'est pas obligatoire et les feuilles de match ne sont pas fournies.

Toutefois, les clubs doivent être en capacité de fournir une feuille de match imprimée via Footclubs.

Il est à noter que l'article 26 des règlements sportifs du District précise les formalités d'avant match et notamment la vérification des joueurs conformément à l'article 141 des règlements généraux de la F.F.F.

En conséquence et au vu des éléments en sa possession, la Commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Bourg Sud est amendé de 16,50 €uros pour non-présentation de la feuille de match.

#### **Dossier n° 219**

**Match n° 24499116 : match Nantua 1 / Misérieux Trévoux 2 – Coupe Emile Faivre – du 4/05/2022**

Réserve du club de Nantua portant sur la participation des joueurs de l'équipe de Misérieux Trévoux.

Après étude, la Commission des Règlements dit la réserve non recevable car mal motivée (cf. article 22.1 des règlements sportifs du District).

Le club de Nantua est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

#### **Dossier n° 220**

**Match n° 23551527 : match Portes de l'Ain 1 / Belley CS 1 – seniors D1 poule A – du 8/05/2022**

Réserve d'avant match du club de Belley CS sur la participation d'un joueur du club de Portes de l'Ain, susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre.

Réserve recevable.

Les règlements sportifs du District et notamment l'article 49 précise « qu'en cas de réserve d'avant match, le club adverse a la possibilité de modifier la composition de son équipe avant le coup d'envoi ».

Le rapport de Monsieur l'arbitre précise que celui-ci n'a pas souhaité rayer le nom du joueur (pour garder la feuille de match propre), mais a préféré écrire « non participé ».

Après étude de ces éléments, la Commission des Règlements confirme le score acquis sur le terrain.

Le club de Belley CS est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

# SPORTIVE SENIORS

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

Réunion du 17 mai 2022

### Courriers :

- **Foissiat Etrez** : rencontre D5 poule E du samedi 21 mai **au stade municipal de FOISSIAT.**
- **Curtafond Confrançon** : rencontre D5 poule F du samedi 21 mai **au stade de la Huppe à MONTREVEL.**
- **Plaine Tonique** : rencontre D5 poule C du samedi 21 mai **au stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ.**
- **Dombes Bresse** : rencontre D4 poule C du dimanche 29 mai **stade J DECOMBLE à CHATILLON sur CHALARONNE.**

### Conformément au règlement article 30 (Titre 3 des compétitions) :

**Les rencontres des 2 dernières journées se jouent le même jour... en conséquence les rencontres programmées le samedi de la D1 à la D4 sont reprogrammées au dimanche les 22 et 29 mai 2022.**

## COMMISSION COUPES

Réunion du 17 Mai 2022

La rencontre coupe de L'Ain E. FAIVRE : **Plaine Tonique Foot – Plaine – Misérieux Trévoux As 2** aura lieu le jeudi 26 mai 2022 à **16h00**.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

*Réunion du 17 mai 2022*

### **Courriers :**

- **Dombes Bresse** : rencontre U15 D2 poule B du dimanche 22 mai **au stade J. DECOMBLE à CHATILLON sur CHALARONNE.**
- **Bresse Nord** : rencontre U15 D3 poule E dimanche 22 mai **au stade municipal de ST JULIEN sur REYSSOUZE.**
- **Centre Dombes Foot** : rencontre U18 D3 poule E du samedi 28 mai **au stade municipal de ST PAUL de VARAX 16h00.**
- **Bord de Veyle** : rencontre U18 D3 poule E du samedi 21 mai **au stade municipal de MEZERIAT.**
- **Dombes Bresse** : rencontre U18 D2 poule C du samedi 21 mai **au stade J. DECOMBLE à CHATILLON sur CHALARONNE.**
- **Dombes Bresse** : rencontre U18 D4 poule H du samedi 28 mai **au stade J. DECOMBLE à CHATILLON sur CHALARONNE.**
- **Veyle Saône** : rencontre U18 D3 poule D du samedi 21 mai **au complexe communautaire de LAIZ 15h00.**
- **Bresse Tonic Foot** : modification horaire terrain rencontre U18 D3 poule D du samedi 28 mai.
- **Foot Trois Rivières** : accord pour jouer rencontre U18 D3 poule D samedi 28 mai **14h30 stade de la Huppe à MONTREVEL.**

### **Rappel :**

Pour toutes modifications d'une rencontre, date-horaire (sous 13 jours) utiliser le formulaire **Demande de modification rencontre** en ligne sur le site du district.



# SPORTIVE FEMININES

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

Réunion 17 mai 2022

### Courriers :

- **FBBP01 kévin GRAO**: rencontre U15 F poule A du samedi 14 mai reportée au mercredi 18 mai à 18h00.

**Accord entre clubs, merci d'utiliser le document [Demande de modification rencontre](#).**

- **FBBP01 Florian NORGEOT** : rencontre U15 F poule A du samedi 21 mai **au stade municipal de PERONNAS 15h00.**

**merci d'utiliser le document [Demande de modification rencontre](#).**

- **Thoissey Esvs** : rencontre senior F à 11 poule A dimanche 22 mai stade R. VAILLANT à ST DIDIER sur CHALA. **15h00.**

- **Belley Cs** : rencontre senior F à 8 poule B dimanche 29 mai stade G. COIFFET à BELLEY (synthétique) **10h00.**

### **Rappel**

#### **Seniors F à 8 – Poules A et B :**

Parution du calendrier sur 10 journées.

Les 6 premières journées seront à jouer obligatoirement.

**Les journées 7 (du 17/04), 8 (du 01/05), 9 (du 15/05) et 10 (du 20/03) seront facultatives** (accord entre les clubs pour jouer ou non les rencontres en fonction de leurs effectifs, disponibilités de terrain, volonté, ...).

De plus, si les journées 7, 8, 9 et 10 ne sont pas jouées, pas d'application de forfait tarifé.

Classement final au ratio du nombre de matchs.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## FORMATIONS DE CADRES

### TRIMESTRE 3 : MAI et JUIN

#### CERTIFICATIONS : Mercredi 25 Mai (District VIRIAT) – 11 Inscrits

CFF1 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

#### **O. ST DENIS LES BOURG**

JIMENEZ Yostin

**ESB MARBOZ**

GUILLET Antoine

#### **FC VEYLE SAONE**

PEREIRA Alexis

CFF2 : 3 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

#### **AS MONTREAL LA CLUSE**

CHERUBIN Kenny

**AS VEZERONCE HUERT**

JUBAN Quentin

#### **FC LIERS**

DIRAT Jordan

CFF3 : 5 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

#### **FOOT TROIS RIVIERES**

TARRIT Leslie

**AS MONTREAL LA CLUSE**

LANDIM MONTEIRO Jean-Charles

#### **FAREINS SAONE VALLEE FOOT**

DE OLIVEIRA Manuel

**CS VIRIAT**

JOURDAIN Yannick

#### **VALSERINE FOOTBALL CLUB**

GOMES GONCALVES Bruno

#### CERTIFICATIONS CFF4 : Samedi 04 Juin (VIRIAT) – 6 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

#### **PLASTICS VALLEE FC**

ARLI Murat

OZCELIK Yusuf

**ESB MARBOZ**

GUILLET Antoine

#### **SC BRON TERRAILLON PERLE**

GANDOUZ Mahmoud

**LYON LA DUCHERE**

HAMOUCI Karim

**US IZERNORE**

PERBET Sébastien

**CERTIFICATIONS : Samedi 25 Juin (District VIRIAT) – 17 Inscrits**

CFF1 : 8 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

**CS LAGNIEU**

BELLON Emilien

**GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE**

MANNECHEZ Simon

**FC DOMBES**

IAFRATE Stéphane

MOSENGO Loic Abel

CFF2 : 1 inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

**AIN SUD FOOT**

AGLOSSI Ludovic

CFF3 : 8 inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

**AS ATTIGNAT**

BOZONNET Thibaut

**AS MONTREAL LA CLUSE**

CHERUBIN Kenny

**CS DE PASSEANANS**

DJENIDI Rachid

**VALSERINE FOOTBALL CLUB**

GALHAC Nathan

NUNES Filipe

**CS BELLEY**

GHILAS Sofiane

IHNANE Othman

PERNOD Morgan

SOUMARE Yaya

**ESB MARBOZ**

DUPAIN Timoléon

**FOOT TROIS RIVIERES**

LACHARME Elise

**O. SUD REVERMONT 01**

ZAHIR Moulay

# PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

## PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2008) : Matches Amicaux vs 74

### LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Mercredi le 15 Juin) :

<b>Equipe A :</b>			
CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	ARNESANO	Hugo	19/01/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	Sonny	05/04/2008
AIN SUD FOOT	VANNIERE	Aurélien	04/05/2008
AIN SUD FOOT	OUEDERNI	Hayder	27/09/2008
AS MISERIEUX TREVoux	VIELLEPEAU	Noé	06/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GARDETTE	Jules	04/03/2008
FBBP 01	BESSY	Louis	23/06/2008
FBBP 01	AHTAF	Jibril	12/03/2008
FBBP 01	AKRAB	Naël	14/03/2008
FBBP 01	BOUZIANE	Saad	27/03/2008
FBBP 01	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
FBBP 01	PAYET	Ethann	05/01/2008
FBBP 01	SALAUN	Noa	17/05/2008
GJ VALSERHONE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
OYONNAX PVFC	GARMA	Rayen	03/02/2008
<b>Equipe B :</b>			
CLUB	NOM	PRENOM	Date Naissance
AIN SUD FOOT	XHAFERAJ	David	01/06/2008
AIN SUD FOOT	BEN ABDELKADER	Badis	17/04/2008
AIN SUD FOOT	BARON	Loïs	29/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	CHARPY	Noé	07/03/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	JEANTEL	Owen	16/01/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	SADA	Noah	15/05/2008
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
COTIERE MV	GOUTTEFANGEAS*	Mathis	18/09/2008
CS VIRIAT	FABRE PASCAL	Nolan	14/04/2008
ESB MARBOZ	SALEM	Louis	15/08/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	GOLLIN*	Lenny	18/03/2008
FBBP 01	KIJANKA	Yvann	01/08/2008
FBBP 01	SABIR	Yanis	11/09/2008
FC VEYLE SAONE	GUERRY	Zack	22/01/2008
OYONNAX PVFC	BEKAR	Enes	03/01/2008
OYONNAX PVFC	DIA	Amadou	10/02/2008

## PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2007) : Rassemblement Départemental

### LISTING DES JOUEURS CONSERVES DANS LE CADRE DU PARCOURS (Prochaine opération le 1er Juin) :

AIN SUD	AKANNY	Issa	12/05/2007
AIN SUD	BESSOU	Joany	14/04/2007
AIN SUD	DUCHAMP	Joany	03/06/2007
AIN SUD	EDGARD*	Thomas	30/10/2007
AIN SUD	GIACOMETTI	Bastien	23/03/2007
AIN SUD	GROUX	Ilhan	06/11/2007
AIN SUD	LABORDE	Theotim	12/04/2007
AIN SUD	MANSOURI	Marwen	06/02/2007
AIN SUD	MEBARKI	Nawfel	07/10/2007
AIN SUD	SOUF	Mohamed	09/03/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY	Tom	20/04/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MAGOUH	Reda	30/12/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	06/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	11/01/2007

COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	MICHEL	Paul	03/10/2007
CS VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
CS VIRIAT	MOUBEMBE	Keyllan	29/09/2007
ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel	22/02/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	BEY	Nicolas	04/05/2007
FBBP01	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
FBBP01	DANNER	Kenzo	10/01/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	GROBOST	Adrien	22/10/2007
FBBP01	KERNOU*	Yani	22/02/2007
FBBP01	MERY	Maxence	30/04/2007
FBBP 01	PELLETIER	Noah	23/05/2007
FBBP01	PERICHON	Thibaud	19/01/2007
FBBP01	TRAORE	Abdoul Karim	12/01/2007
GROUPEMENT JEUNES VALSERHONE	PRIETO	Mathis	06/03/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	BIFI	Amine	27/01/2007
PLASTICS VALLEE FOOTBALL CLUB	TOUCHE	Idris	10/01/2007

# DEVELOPPEMENT des PRATIQUES

Challenge départemental U11 – samedi 11 juin 2022 à Chalamont

Toutes les informations sur le site, inscriptions closes

Tirage au sort des groupes le mardi 31 mai.

Nom du Canton	Communes composant le canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 17 mai 2022
Ambérieu-en-Bugey	L'Abergement-de-Varey, Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Arandas, Argis, Bettant, Château-Gaillard, Ceyzieu, Conand, Douvres, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens, Saint-Rambert-en-Bugey, Torcieu, Vaux-en-Bugey.	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix, JS Bettant, Vaux en Bugey, Ambronay St Jean Le Vieux	2
Attignat	Attignat, Béréziat, Buellas, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtatond, Érez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Marsonnas, Montcet, Montracol, Montrevel-en-Bresse, Polliat, Saint-Ddier-d'Aussiat, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Sulpice, Vandeins.	Curtatond-Confrançon, Plaine Tonique, Foissiat Érez, Bressans FC, Attignat	2
Valserhône	Bellegarde-sur-Valsérine, Billiat, Champromier, Chanay, Châtillon-en-Michaille, Confort, Giron, Injoux-Génissiat, Lancrans, L'hôpital, Montanges, Plagne, Saint-Germain-de-Joux, Surloux, Villes.	GJ Valserhône	2
Belley	Ambliou, Anderet-et-Condon, Arbignieu, Belley, Brégnier-Cordon, Brens, La Burbanche, Ceyzérieu, Chazey-Bons, Cheignieu-la-Balme, Colomieu, Contrevoz, Conzieu, Cressin-Rochefort, Cuzieu, Flaxieu, Izieu, Lavours, Magnieu, Marignieu, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gâignieu, Nattages, Parves, Peyrieu, Pollieu, Prémeyzel, Pugieu, Rossillon, Saint-Benoît, Saint-Bois, Saint-Champ, Saint-Germain-les-Paroisses, Saint-Martin-de-Bavel, Virieu-le-Grand, Virigin, Vongnes.	Belley, Peyrieu	2
Bourg-en-Bresse-1	Viriat.	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	2
Bourg-en-Bresse-2	La partie de la commune de Bourg-en-Bresse non incluse dans le canton de Bourg-en-Bresse-2. Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Saint-Rémy. La partie de la commune de Bourg-en-Bresse située à l'ouest et au sud d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, ligne de chemin de fer Bourg-Mâcon, avenue des Anciens-Combattants, boulevard Paul-Bert jusqu'à la place Perrier-Labalme, avenue Jean-Marie-Verne, rue de la Fraternité, rue Amédée-Fornet, rue Alfred-de-Vigny, avenue Jean-Marie-Verne, boulevard Paul-Valéry, rue Tony-Farrel, boulevard de Brou, ligne de chemin de fer Bourg-Bellegarde jusqu'à son intersection avec la rivière Reyssouze, cours d'eau Reyssouze jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montagnat.	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
Ceyzériat	Certines, Ceyzériat, Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Dompierre-sur-Veyle, Drullat, Journans, Lant, Montagnat, Le Partay, Revonnas, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Just, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Nizier-le-Désert, Servas, Tossiat, La Tranchière, Versailleux, Vilette-sur-Ain.	St Martin du Mont, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux-Jonc, Châtillon la Palud, Centre Dombes	2
Châtillon-sur-Chalaronne	L'Abergement-Clémenciat, La Chapelle-du-Châtelard, Châtillon-sur-Chalaronne, Condesiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Garnierans, Genouilleux, Guérens, Illat, Marlieux, Mognérens, Montceaux, Montreuil-sur-Saône, Neuville-les-Dames, Peyzieux-sur-Saône, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Paul-de-Varax, Sandrans, Sulignat, Thoisse, Valeins.	3 Rivières, Thoisse, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne	1
Gex	Cessy, Divonne-les-Bains, Gex, Grilly, Sauvigny, Versonnex, Vesancy.	Versonnex Grilly Sauvigny, US Divonne, Pays de Gex	
Hauteville-Lompnes	Angletfort, Aranc, Armix, Artemare, Belmont-Luthézieu, Béon, Brénaz, Brénot, Chaley, Champagne-en-Vallromey, Champdor, Chavornay, Chevillard, Condame, Carbonez, Corcelles, Cortier, Cormaranche-en-Bugey, Culoz, Évosges, Le Grand-Abergement, Hauteville-Lompnes, Hostiaz, Hotonnes, Izenave, Lanthenay, Lochieu, Lompnieu, Outriez, Le Petit-Abergement, Prémillieu, Ruffieu, Seyssel, Songieu, Sutrieu, Talissieu, Tenay, Thézieu, Vieu, Vieu-d'Izenave, Virieu-le-Petit.	Grand Colombier, COP Valromey	1
Lagnieu	Bénonces, Byles, Briord, Charnoz-sur-Ain, Chazey-sur-Ain, Grosliè, Innimond, Lagnieu, Leyment, Lhuïs, Lompnes, Loyettes, Marchamp, Montagnieu, Châtonnaz, Saint-Jean-de-Nost, Saint-Maurice-de-Gourdan, Saint-Sorlin-en-Bugey, Saint-Vulbas, Sainte-Julie, Sault-Brénaz, Seillonaz, Serrières-de-Briord, Souclin, Villebois, Villeu-Loyes-Mollon.	Lagnieu, St Maurice de Gourdan, Serrières Villebois, Berges du Rhône, Leyment	2
Meximieux	Balan, Béligneux, Bourg-Saint-Christophe, Bressolles, Dagneux, Faramans, Joyeux, Meximieux, Le Montellier, Montluel, Pèrouges, Pizay, Rignieux-le-Franc, Saint-Eloi, Sainte-Croix.	Bressolles, Cotière Meximieux	2
Miribel	Beynost, La Boisse, Miribel, Neyron, Névroz, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes.	Ain Sud Foot, Le Mas Rillier, Cotière Luenzac	2
Nantua	Apremont, Béard-Géovreissiat, Belleudoux, Bellignat, Brion, Charix, Échalton, Géovreisset, Groissiat, Lalleyriat, Maillat, Martignat, Montréal-la-Cluse, Nantua, Les Neyrolles, Le Polzat, Fort, Saint-Martin-du-Frêne.	Montréal La Cluse, Nantua	2
Oyonnax	Arbent, Oyonnax.	Arbent, Veiziat, Plastics Vallée	2
Pont-d'Ain	Bolozon, Boyeux-Saint-Jérôme, Ceignes, Cerdon, Challes-la-Montagne, Dortan, Izernore, Jujurieux, Labalme, Leyssard, Matalafon-Granges, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Nurieux-Volognat, Peyriat, Poncin, Pont-d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Samognat, Serrières-sur-Ain, Sonthonnax-la-Montagne, Varambon.	Groupement Jeunes Haut Bugey, Cl. Rves de l'Ain, Dortan, Priay	2
Replonges	Arbigny, Asnières-sur-Saône, Bâgé-la-Ville, Bâgé-le-Châtel, Boissey, Boz, Chavannes-sur-Reyssouze, Chevroux, Courtes, Curciat-Dongalon, Dormartin, Feillens, Gorrevod, Lescheroux, Mantenay-Montfin, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Replonges, Reyssouze, Saint-André-de-Bâgé, Saint-Bénigne, Saint-Étienne-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Saint-Trivier-de-Courtes, Sermoyer, Servignat, Vernoux, Vescours, Vésines.	Feillens, Replonges, Manziat, Bâgé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
Saint-Étienne-du-Bois	Beaupont, Béry, Bohas-Meyriat-Rignat, Chavannes-sur-Suran, Oze, Ogilny, Cormoz, Corveissiat, Courmangoux, Domsure, Drom, Germagnat, Grand-Corent, Hautecourt-Romanèche, Jasseron, Marboz, Meillonas, Pirajoux, Poullat, Pressiat, Ramasse, Saint-Étienne-du-Bois, Salavre, Simandre-sur-Suran, Treffort-Cuisiat, Verjon, Villemotier, Villereversure.	Marboz, Plaine Revermont Foot, Hautecourt	2
Saint-Genis-Pouilly	Ferney-Voltaire, Ornex, Prevessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly.	AS Prevessins Moens	
Thoiry	Chalex, Chevry, Chézery-Forens, Collonges, Crozet, Échenevex, Farges, Léaz, Lélex, Mjoux, Péron, Pougny, Saint-Jean-de-Gonville, Ségny, Sergy, Thoiry.	US Chalex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	2
Trévoux	Beaugregard, Frans, Jassans-Rottier, Massieux, Msérieux, Parcieux, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Toussieux, Trévoux.	Msérieux Trévoux, Jassans, Reyrieux, St Didier de Formans, Bords de Saône	2
Villars-les-Dombes	Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Baneins, Brieux, Boulligneux, Chaleins, Chaneins, Cuvieux, Fareins, Francheleins, Lapeyrouse, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Monnay, Monthieux, Rancé, Relevant, Saint-André-de-Corcy, Saint-Jean-de-Thurigneux, Saint-Marcel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sainte-Olive, Savignieu, Villars-les-Dombes, Villeneuve.	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Etangs	
Vonnas	Bey, Biziat, Chanoz-Châtenay, Chaveyriat, Cormoranche-sur-Saône, Crotet, Cruzilles-lès-Mépillat, Grîges, Laiz, Mzériat, Perrex, Pont-de-Veyle, Saint-André-d'Huriat, Saint-Cyr-sur-Menthon, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Jean-sur-Veyle, Saint-Julien-sur-Veyle, Saint-Laurent-sur-Saône, Vonnas.	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grîges Pont de Veyle	2
<b>TOTAL</b>			<b>38</b>

# Plateau Départemental U6/U7 – samedi 21 Mai 2022 à

## Montmerle/Saône

### HORAIRES DE CONVOCATIONS

## 30ème PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

organisé par le District de l'Ain de Football et le Foot Trois Rivières  
à MONTMERLE/SAONE le Samedi 21 Mai 2022

Ci-dessous la liste des **92 équipes convoquées**.

**Merci de respecter les horaires.**

#### Sont convoqués à 13 h 30 : 1er match à 14 h 30 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
AIN SUD	6	AMBERIEU FC	1	BAGE	2
CENTRE DOMBES	1	DOMBES BRESSE	3	ES REVERMONTAISE	2
F. BOURG EN BRESSE PER.	2	FAREINS SAONE VALLEE	2	FC VEYLE SAONE	3
FEILLENS	2	FOOT TROIS RIVIERES	3	LAGNIEU	2
VIRIAT	1	PORTES DE L'AIN	1	MILLE ETANGS	2

#### Sont convoqués à 13 h 45 : 1er match à 14 h 45 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ATTIGNAT	2	BOURG SUD	3	BRESSOLLES	2
DORTAN	1	GJ VALSERHONE	3	GUEREINS	2
JASSANS FRANS FOOT	4	LE MAS RILLIER	3	MANZIAT	1
MARBOZ	2	MONTREAL LA CLUSE	2	OL. RIVES DE L'AIN	2
PRIAY	1	ST DENIS AMBUTRIX	2	ESSOR BRESSE SAONE	1

#### Sont convoqués à 14 h 00 : 1er match à 15 h 00 précises

Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes	Clubs	Nb d'équipes
ARBENT MARCHON	4	BRESSE FOOT 01	2	FC CURTAFOND CONF.	2
COTIERE MV	2	FC COTIERE LUENAZ	2	MISERIEUX TREVoux	4
OL. SUD REVERMONT 01	2	PLAINE REVERMONT FOOT	1	REPLONGES	2
ST CYR	2	ST MARTIN MCV	1	THOISSEY	2
VAUX EN BUGÉY	2				

**Remise des prix à 18h**

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

**Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit sur « INFORMATIONS FOOT REDUIT » : Calendriers U7, U9, Festival 2<sup>e</sup> tour, Montées Descentes U13, Feuilles de match, Règlements, Coordonnées des Educateurs ...**

## U13

### Championnat U13

Vous trouvez sur le site le calendrier U13 (Rubrique Championnat)

Début des rencontres U13 à 13 h 30 :

Sauf à

St Julien / Reysouze (Bresse Nord) début à 14 heures

Polliat : (Bressans FC) à 14 heures

En cas d'annulation d'une rencontre, vous pouvez après accord avec l'équipe adverse :

Inverser la rencontre

La reporter à un soir de la semaine

### Modifications

**Poule E** : Changement d'Horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 2 reçoit Arpent 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

**Poule F** : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Ain Sud Foot 3 reçoit Plaine Revermont Foot 1 à **11 h**.

**Poule J** : Changement d'horaire

Journée du 21 Mai 2022 : Bresse Tonic Foot 3 reçoit OL Sud Revermont 2 à Montrevel (L'Huppe) à **12 h 30**.

**Poule M** : Forfait Général de Culoz Grand Colombier 3

Journée du 21 Mai 2022 : Co Plateau Valromey 2 est exempt.

**Forfait : Amende : 9 €**

**Poule P :**

Journée du 14 Mai 2022 : Essor Bresse Saône 5 9 €



**U11**

**Feuilles de match manquantes**

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

**U9**

**Feuilles de match manquantes**

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

**U7**

**Feuilles de match manquantes**

Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

# **COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

## **Informations préliminaires pour les classements**

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

## **Réunion de la commission départementale**

La prochaine réunion est programmée le Samedi 4 Juin 2022 à 9h45 au district.

## **Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation**

Néant

## **Demande de validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA**

Replonges NNI 013200101 : validation effectuée par la ligue.

Meillonas NNI 012410101 : validation effectuée par la ligue.

Foissiat NNI 011630101 : validation effectuée par la ligue.

## **Levée d'une non-conformité majeure**

- Attente d'une modification pour le terrain de Chaveyriat NNI 013430101.
- Attente d'une modification pour le terrain de Fareins NNI 011570101

## **Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées**

- Installations de Saint Cyr sur Menthon :
  - NNI 013430101 : classement au niveau T6 jusqu'à l'échéance du 02/05/2032.
  - NNI 013430102 : rapport transmis à la ligue, en attente de décision.
- Installation de Foissiat NNI 011630101 : classement au niveau T4 jusqu' à l'échéance du 11/02/2029.

## **Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées**

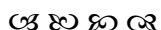
Installations du complexe de Bellignat et de Valserhône.

Pour la CDTIS : JF JANNET

## LES CLUBS RECHERCHENT

Le **FC Serrières - Villebois** (D3/D4 en 2021-22) recherche un entraîneur pour ses équipes seniors, à compter d'août 2022.

Candidatures reçues par courrier (363 rue de Penelon 38510 Creys-Mepieu), par mail (nicolasfornaini@hotmail.fr) ou par téléphone (0674531024) avant le 30 mai 2022.

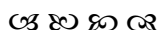


Pour la saison 2022-2023, le **FCDOMBES BRESSE** recherche pour son équipe senior **féminine** :

- ✓ un(e) coach
- ✓ des joueuses pour compléter l'équipe

Contactez les coprésidents :

- Denis BLANC : 06 33 14 99 87
- Fred MOTTION : 06 89 48 62 31



Le club du **Football Club Veyle Vieux Jonc** recrute un responsable seniors pour la saison 2022/2023.

Compétence : pas de diplôme demandé

Expérience : 2 ans

Personnalité : assiduité-dynamisme-autonomie-pédagogue

Rémunération : à discuter

Lieu de travail : St André sur Vieux Jonc et Servas

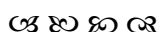
Prise de poste : au plus tôt

Afin de compléter ses effectifs et dans le but de proposer une expérience optimale à ses licenciés, le FCVVJ est à la recherche d'éducateurs, notamment pour les catégories U7 et seniors.

Chez les plus jeunes, il pourrait par exemple s'agir de parents désireux de s'investir dans une activité auprès de leur enfant tout en partageant une passion commune.

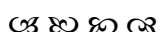
Le FCVVJ encourage par ailleurs ses éducateurs à suivre une formation afin de leur permettre de se sentir à l'aise avec ce nouveau rôle.

Contact : Eddie MOHA, Président au 06 22 17 28 16



Le club de **St Cyr sur Menthon** recherche un coach pour l'équipe 1 seniors.

Vous pouvez contacter Mme LEROY au 06.76.38.00.19 ou par mail au [519729@laurafoot.org](mailto:519729@laurafoot.org)



Le **FC Balan** recherche un entraîneur pour la saison 2022/2023

Contact : 06.25.44.02.37